

COURSON-MONTELOUP



**LE BULLETIN
DE VOTRE COMMUNE**

JANVIER 2014 N° 17



Mairie de Courson-Monteloup
Place des Tilleuls
91680 Courson-Monteloup
Tél. : 01 64 58 90 01
Fax : 01 64 58 81 58

e-mail : monteloup.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.courson-monteloup.fr>

.....	3
.....	4
.....	5
.....	6
.....	6
.....	7
.....	8
.....	8
.....	9
.....	10
.....	11
.....	12
.....	13
.....	13
.....	13
.....	14
.....	14
.....	14
.....	15
.....	15
.....	16
.....	16
.....	16
.....	17
.....	17
.....	18
.....	19
.....	19
.....	20
.....	20
.....	20
.....	21
.....	21
.....	22
.....	22
.....	23
.....	24
.....	24
.....	24
.....	25
.....	25
.....	26
.....	27
.....	27
.....	27
.....	28

Extraits du discours prononcé le samedi 18 Janvier 2014, à l'occasion des vœux.

Chers habitants de Courson-Monteloup,

Le conseil municipal, le Comité des Fêtes et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Nous souhaitons d'abord la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont sélectionné notre commune pour y résider afin d'échapper à l'environnement oppressant de la densité urbaine; je les félicite pour ce choix et je ne doute pas qu'ils apprécieront tout à la fois, la quiétude et l'animation de notre village. En début d'année, il est de coutume de présenter le bilan des activités et des événements qui ont marqué l'année précédente : je vous propose de le faire rapidement :



- Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse a attribué un éco-trophée à notre Commune pour récompenser notre démarche environnementale dans la conception et la construction des nouvelles salles de classe, reconnaissant ainsi le caractère exemplaire et innovant de cette construction sur le territoire. [.....]
- Comme annoncé à maintes reprises, le fameux rond-point sur la D 152 et la route du golf a enfin été aménagé. On peut dire qu'avant de faire tourner les voitures, ce rond-point aura fait tourner la tête à bon nombre de Conseillers...
- Des travaux importants ont été à nouveau réalisés dans les anciens bâtiments de l'école : après la réfection complète des couvertures entreprise en 2012, toutes les anciennes huisseries en bois devenues poreuses ont été remplacées par des menuiseries Alu à rupture de pont thermique, réduisant sensiblement les déperditions thermiques. Remplacement du carrelage de la salle polyvalente.
- Un terrain dédié au bicross a été aménagé près de la station d'épuration.
- Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés rue des étangs de Cocagne ; d'autres vont intervenir pour remettre en état les accotements de la route du golf
- Le contrat de bassin de l'Orge amont a été signé par une cinquantaine de collectivités dont la Commune de Courson-Monteloup : il s'agit de limiter les rejets polluants dans les cours d'eau, de restaurer la fonction écologique des rivières et protéger la ressource en eau potable. [.....]
- Evènement difficile à gérer : la réforme des rythmes scolaires : en concertation avec les Enseignants et les représentants de parents d'élèves, force a été de constater notre incompétence et l'insuffisance, voire l'absence de ressources (locaux) pour appliquer ce dispositif et considérant par ailleurs que l'Education est un service national dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'Etat et relèvent de la compétence de l'Education Nationale, nous avons demandé à l'Etat de le faire dans le cadre de ses propres compétences.

En ce début d'année 2014 sont engagés les travaux suivants :

- le nouvel aménagement de la place de la mairie, inclus dans le contrat rural qui lie la Commune avec le Conseil Régional et le Conseil Général, a pris du retard mais la consultation des entreprises est maintenant terminée et les travaux vont pouvoir être entrepris prochainement,
- grâce à l'expertise technique et l'aide financière du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, nous avons lancé les lourds travaux de réhabilitation du chemin communal longeant le golf (débroussaillage, élagage, purge des ornières, décapage et reprofilage du chemin, creusement de fossés, réalisation de tranchées de ballast, pose d'une couche naturelle de grave compactée),
- en matière d'assainissement à La Roncière, les travaux, sous maîtrise d'ouvrage du SIVOA et portant sur la construction d'une nouvelle station d'épuration avec son réseau d'assainissement collectif qui devaient débuter fin 2013 sont décalés en septembre prochain suite aux tergiversations des financeurs publics.
- pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques de la rue des grandes bornes, les études de maîtrise d'œuvre menées en liaison avec les services de l'ERDF permettent de prévoir prochainement le lancement des consultations d'entreprises. Ces travaux seront entrepris malgré l'absence d'aides financières.
- l'aménagement de la grange communale qui abrite les locaux techniques prévoit la réalisation d'une plateforme mezzanine qui est en cours.

Toujours animés par la préoccupation primordiale de faire vivre notre village, le Comité des Fêtes et la Commission animation, en symbiose, et avec la participation de nos valeureux bénévoles, continuent à organiser les fêtes et manifestations que vous appréciez et auxquelles vous êtes devenus fidèles.

Rappelons les trois événements incontournables : la fête du village à la Saint Jean, fin juin, la brocante, fin Septembre début octobre et les Foulées de Courson, début novembre avec le concours de l'ASCM (l'édition 2013 a encore pulvérisé les records de participation avec plus de 700 participants, soit plus que la population du village).

La commission animation et le comité des fêtes ont aussi organisé avec succès la soirée « brésilienne » : au soir du 26 mai 2013, les rythmes brésiliens se sont invités sur la place de la mairie et les capoeiristes y ont déployé leur art martial. Les danseuses brésiliennes ont séduit bon nombre des villageois, mais peut-être un peu moins de villageoises.

Je crois savoir qu'avec la complaisance de M. et Mme Fustier et celle de M. et Mme de Nervaux, que nous remercions, le CdF prépare une soirée costumée au Château de Courson.

Une représentation théâtrale jouée dans la salle de la mairie « Au cerf qui brame » a été bien appréciée.

Les Noces de Figaro, interprétées au Château de Courson, ont connu un succès mérité et permis de découvrir cette forme d'opéra-comique appelé opéra-bouffe.

Les enfants de Courson nous ont dévoilé leur talent d'acteur dans une représentation théâtrale « Le magicien d'Oz » proposée par l'atelier théâtre Do Act animé par Anabelle Legrand.

Avec les enfants, nous avons continué à célébrer ensemble le carnaval, les fêtes de Pâques et de Noël. Nous leur avons aussi offert de participer au critérium du jeune conducteur en liaison avec l'Automobile Club de l'Ouest.

En fin d'année, nous avons revisité la série télévisée « La croisière s'amuse » en emmenant nos Aînés dîner sur la Seine à bord d'un navire entièrement vitré pour une croisière sans escale et un plongeon, non pas dans le fleuve, mais dans la magie de Paris illuminé.

Les gourmets et gourmands sont maintenant devenus de fidèles participants à l'atelier foie gras, toujours animé avec le concours d'Yvette Cronier, et les fabrications artisanales du village jouissent toujours d'une réputation non usurpée.

Suite...

Dans le cadre de l'action sanitaire sociale, il convient de noter que la générosité de nos donateurs lors des collectes de sang que nous organisons avec l'EFS ne faiblit pas : plus de 45 donateurs restent fidèles à chacun de ces rendez-vous, et ce malgré des dates de collecte pas toujours favorables.

Sensibles à la propreté de notre environnement, nous participons chaque année à l'opération « Nettoyage de Printemps » avec les autres communes du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Concernant les activités sportives, notre village s'est encore distingué par son taux de participation à la 16^{ème} marche de printemps organisée avec le concours de la CCPL : Courson-Monteloup a été classée 2^{ème} (après avoir été classée 3^{ème} en 2012 et remporté le trophée en 2011).

L'ASCM (Association Sportive de Courson-Monteloup) continue de briller par ses résultats : les sportifs de la section VTT, sont maintenant habitués à grimper sur les marches des podiums et participent au rayonnement de la Commune grâce à la rapidité de leur pédalage.

Par nos actions quotidiennes, aussi bien celles de l'équipe municipale que celles des associations et des bénévoles, et grâce aussi à la participation des habitants, Courson-Monteloup est un village où il fait bon vivre.

Mais cette douceur de vivre ne doit pas nous masquer la tristesse d'avoir dû supporter le décès de deux habitants en 2013. Nous exprimons de nouveau toute notre compassion à leurs proches.

Néanmoins, le potentiel démographique de la Commune s'est accru en 2013 par l'enregistrement de 5 naissances et la célébration d'un seul mariage: je constate (avec regret) qu'on ne se marie plus aussi souvent qu'avant (en 2011, j'avais eu le plaisir de célébrer 4 mariages). Aussi, il nous faut retrouver cette vitalité et cette dynamique : j'exhorte donc les Montelupins et Montelupines qui ne seraient pas encore mariés à s'unir : n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie auprès d'Isabelle : elle dispose d'un kit complet à cet effet. [.....]

Nous avons bénéficié d'un événement heureux et exceptionnel: la naissance de jumeaux en janvier 2013. Je souligne cette nouvelle performance dans le village car il faut savoir que le taux de gémellité en France n'est que de 15 pour 1 000 (soit 1,5 %), c'est-à-dire que 15 accouchements seulement sur 1000 donnent naissance à des jumeaux. Si je transpose pour Courson : une naissance gémellaire par rapport à 4 accouchements, soit un taux de 25%, cela relève de l'exploit, voire du surnaturel.

Le recensement, réalisé par l'INSEE à Courson-Monteloup, révèle une population de 618 habitants au 1^{er} janvier 2014.

Je vais bientôt en terminer en rendant hommage aux conseillers municipaux qui ne ménagent pas leur dévouement, souvent appuyés par leur famille, au personnel communal pour son implication et sa fongibilité, à nos agents techniques (Christophe, Pascal et Paulo) pour le fleurissement généreux des rues et la décoration de Noël de la place de la mairie tant enviés par nos communes voisines. Cette année, ils nous ont construit un clocher d'église dont les vitraux ont été réalisés par les enfants qui fréquentent l'atelier d'arts plastiques mis en place par la Mairie et le CdF et animé par Maxence Ferré.

Eloges aussi au Comité des fêtes qui ne cesse de multiplier ses initiatives pour faire vivre notre village et aux bénévoles qui donnent de leur temps aux autres.

[.....]

Pour conclure, je vous présente au nom de toute l'équipe municipale, du personnel communal et du Comité des Fêtes, mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année et surtout une santé de fer notamment à certains des habitants qui, souffrant de maladies, n'ont pu être présents ce soir. Que 2014 soit vivante, optimiste, conviviale, généreuse et agréable pour tous !

Alain Artoré

Les Vœux du Maire

Comme tous les ans, le 3^{ème} samedi du mois de janvier, Monsieur le Maire a présenté les vœux du Conseil Municipal à la population.

Cette cérémonie a eu lieu au Restaurant du Golf de Courson.

Plus de 250 habitants y assistaient et quelques un(e)s ont pu se faire couronner puisque le Conseil Municipal avait décidé de fêter l'Épiphanie à cette occasion.

Le nouveau découpage cantonal

Suite à l'application de la loi de mai 2013 réformant les collectivités territoriales, le nombre de cantons de l'Essonne est divisé par 2 et réduit de 42 à 21.

Les élus, autrefois appelés Conseillers Généraux, seront désormais constitués d'un binôme homme/femme et dénommés Conseillers Départementaux.

La future assemblée départementale comprendra 21 hommes et 21 femmes.

Outre d'instaurer la parité, la loi a aussi pour objectif de corriger les inégalités démographiques entre les circonscriptions cantonales afin de garantir l'application du principe d'égale représentation de chacune d'entre elles.

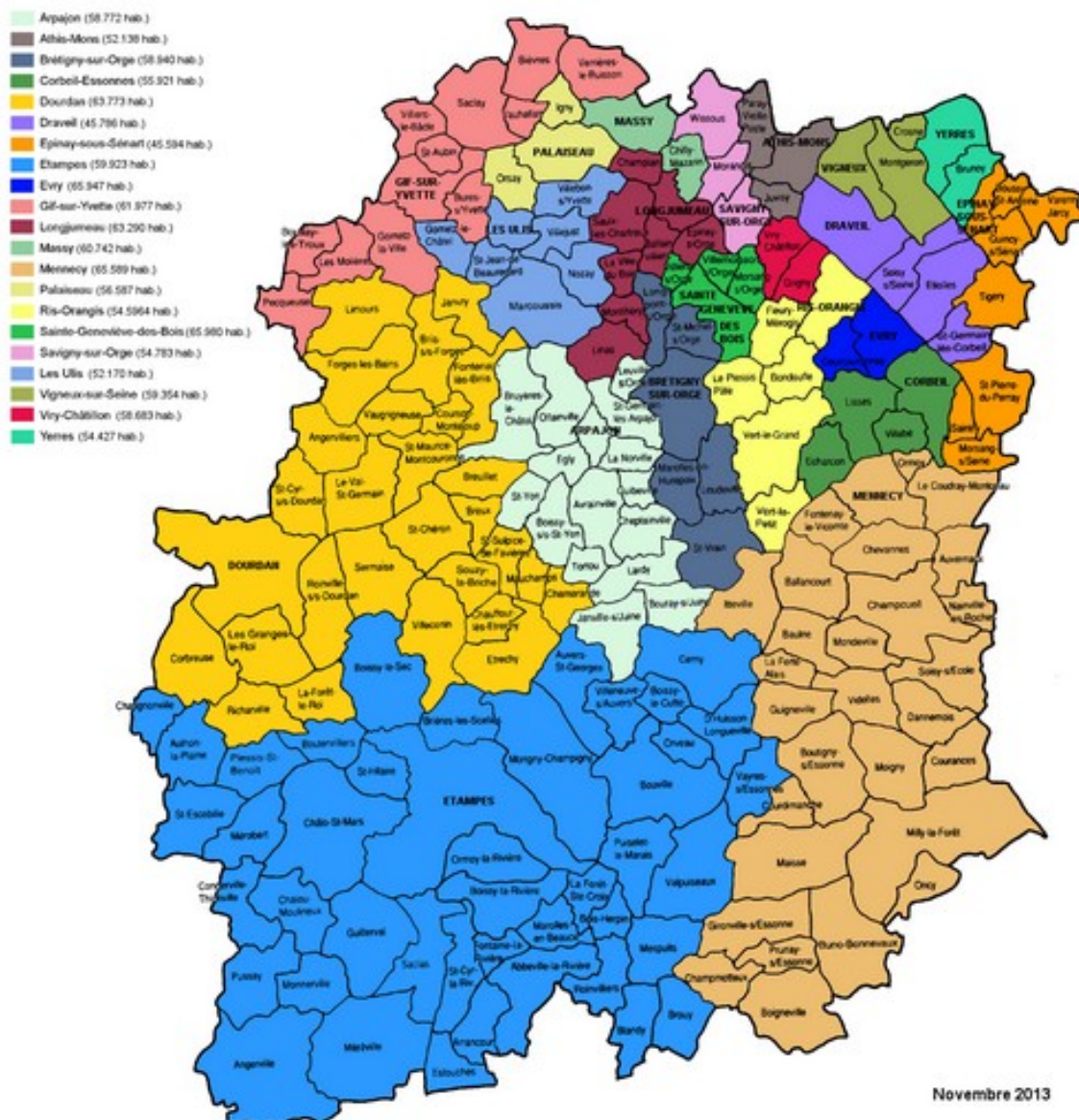
A l'issue de la révision, les 21 nouveaux cantons s'inscrivent dans la fourchette de 57 000 habitants plus ou moins 20 % : le plus important est celui de Sainte-Geneviève-des-Bois avec 65 980 habitants et Epinay-sous-Sénart, le plus petit, avec 45 594 habitants, soit un écart de 1,45, alors qu'avant, l'écart entre la population du canton le moins peuplé (celui de Milly-la-Forêt avec 14 488 habitants) et le plus peuplé, celui d'Arpajon (44 507 habitants) était de 1 à 3.

Les effets de cette réforme sur notre canton de Limours sont « destructeurs » puisque celui-ci explose.

Sur les 12 communes initiales, 4 d'entre elles (Boullay-les-troux, Gometz-la-Ville, Les Molières et Pecqueuse) sont agrégées au nouveau canton de Gif-sur-Yvette et celles de Gometz-le-Chatel et Saint-Jean-de-Beauregard sont incorporées au canton des Ulis. Courson-Monteloup, avec les 6 restantes, rejoint le nouveau canton de Dourdan (63 773 habitants), désormais composé de 28 communes et le 4^{ème} plus peuplé (après les cantons de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'Evry et Mennecey).

D'aucuns regrettent cette « dislocation » révélant par ailleurs une incohérence administrative territoriale et une méconnaissance de la dynamique de la CCPL dont le territoire est éclaté entre 3 cantons...

Carte des 21 cantons de l'Essonne



Elections municipales 2014-02-05

Les élections prochaines municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants (comme celle de Courson-Monteloup), les conseillers municipaux sont élus pour six ans et sont renouvelés intégralement.

Le mode de scrutin reste le même : scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

On peut voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il est possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit.

Pour la strate de communes dont la population est comprise entre 500 et 1499 habitants, le nombre de membres du conseil municipal est fixé à 15.

Les Conseillers Communautaires ne sont pas élus dans le cadre de ce scrutin ; seront désignés Conseillers Communautaires, les Conseillers Municipaux figurant en premier dans le tableau qui classera en tête, le Maire, puis les Adjoints, puis les Conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

- Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate (si on vote en faveur d'une personne non candidate, la voix ne comptera pas).
- Lors des élections de mars 2014, on doit présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune (et non plus seulement dans les communes de 3500 habitants et plus, comme c'était le cas précédemment).

Nouveau :

Présentation d'une pièce d'identité pour voter

Déclaration de candidature obligatoire

Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez, **si vous êtes Français**, présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Si vous êtes Européen, pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

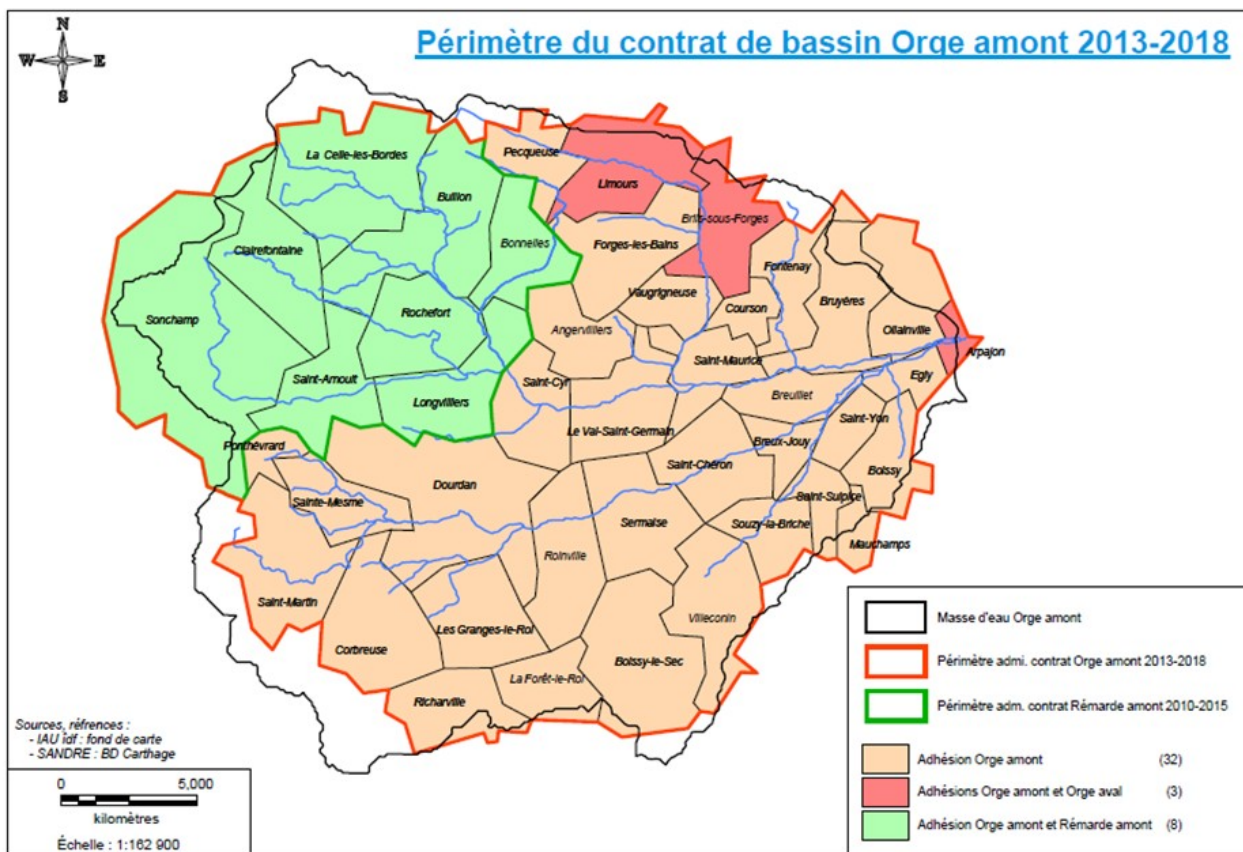
Contrat de bassin Orge amont

Une cinquantaine de collectivités (dont la Commune de Courson-Monteloup), de syndicats de rivière, d'adduction d'eau potable et d'assainissement (dont le SIVOA), le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Régional de l'Île-de-France, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont signé le 7 janvier 2014, au cours d'une cérémonie de signature organisée par le SIBSO à Saint-Chéron, le contrat de bassin Orge amont

Celui-ci s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels aquatiques et humides, faisant suite à la Directive Européenne sur l'eau, au Grenelle 2 de l'Environnement et au SDAGE du bassin Seine-Normandie (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) qui ont par ailleurs fixé des délais pour l'atteinte des bons états écologiques et chimiques de ces milieux (concernant la Prédécelle et la Charmoise, le bon état devra être atteint au plus tard en 2021).

Le territoire concerné correspond aux bassins versants de l'orge amont et de la Rémarde ; il est composé de 43 communes (32 en Essonne et 11 dans les Yvelines).

- Améliorer la qualité des eaux superficielles et maîtriser les rejets dans les cours d'eau : mise en conformité des stations d'épuration et optimisation de leur traitement des eaux usées, atteinte du « zéro phytosanitaire »
- Restaurer les continuités écologiques et la fonctionnalité des milieux aquatiques : mise en œuvre des trames vertes et bleues issues des lois Grenelle, entretenir les milieux humides, restauration des berges, effacement des ouvrages hydrauliques
- Protéger la ressource en eau afin de fiabiliser et sécuriser l'alimentation en eau potable : établir des périmètres de protection des captages, prévenir les pollutions diffuses
- Mettre en place une bonne gestion du risque ruissellement et inondation : favoriser l'infiltration des eaux à la source, limiter l'urbanisation en zone inondable
- Développer une cohérence territoriale de la gestion de l'eau sur la masse d'eau et associer les acteurs de la société civile : suivi du contrat de bassin par la mise en place d'une cellule d'animation



Le programme d'actions prévisionnel du contrat de bassin couvrant la période 2013-2018 représente un montant global de 50 millions d'euros HT (dont 5 780 000 pour la réalisation de l'assainissement collectif de La Roncière).

"Lien internet pour télécharger le contrat : <http://we.tl/B0kXDdNIdE> "

Population de Courson-Monteloup

Chiffres publiés par l'INSEE relatifs à la population de la Commune :

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
Population	146	209	302	461	585	588
Densité moyenne (hab / km ²)	39,0	55,9	80,7	123,3	156,4	157,2

Population 2014 : 618

Densité moyenne : 165

Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	+5,3	+5,4	+5,4	+2,7	+0,1
<i>due au solde naturel en %</i>	+1,3	+0,5	+0,3	+0,8	+0,8
<i>due au solde apparent des entrées sorties en %</i>	+4,0	+4,9	+5,2	+1,9	-0,7
Taux de natalité (‰)	17,6	12,1	7,2	12,5	10,7
Taux de mortalité (‰)	5,0	6,9	4,4	4,3	3,2

Forum des associations

Le mois de septembre annonce la reprise des activités qui se concrétise par l'ouverture de notre forum des associations. Une matinée idéale pour se retrouver autour de projets sportifs et culturels.

Les enfants ont été nombreux à venir grossir les rangs de la section VTT de l'ASCM ou encore les cours de Théâtre de la Compagnie Do Act.

Le comité des fêtes a présenté ses activités comme la brocante dont les inscriptions ont été ouvertes pour l'occasion.

Le Tennis Club a retrouvé les amoureux de la balle jaune mais vous attend toujours plus nombreux pour profiter du terrain mis à votre disposition à l'entrée du village, rue du parc.

Le golf de Courson était aussi représenté par son directeur Philippe Konieczny. Ce dernier se tient toujours à votre disposition et propose des prix attractifs pour la population Montelupine.

Les Randscouts, Randguides installés sur la commune de Courson sont également venus présenter leurs activités ainsi que l'Office du Tourisme du Pays de Limours, très actif sur la région.

Vous retrouverez les coordonnées de ces associations sur le site de la mairie www.courson-monteloup.fr

La Marche de Printemps

La 17ème Marche de Printemps organisée par la CCPL se déroulera le dimanche 6 avril prochain à Limours.

Notre Commune se distingue régulièrement, par son taux de participation élevé, à cette manifestation annuelle qui marque le début de la nouvelle saison et qui permet à tous, de découvrir, en marchant, la nature et les paysages de notre territoire.

Rappelons que Courson-Monteloup a remporté le trophée en 2011, a été classée 3^{ème} en



2012, puis 2^{ème} en 2013.

Gageons que nos fidèles et courageux randonneurs seront, de nouveau, présents et nombreux, lors de cette 17^{ème} édition pour représenter massivement l'esprit d'équipe de notre village

Une cabane vertueuse



Une cabane écologique a été installée dans la cour de l'école derrière l'aire de jeux, elle-même clôturée par une palissade déjà constituée du même matériau.

Cette construction a été assemblée à partir d'éléments de plastique recyclé, issu du tri collectif et des chutes de production de l'industrie plastique, ce qui confère à ce matériau de multiples vertus : résistance à l'eau et à l'humidité, imputrescible, résistance à la pourriture et aux champignons, nettoyage facile des tags et graffitis, anti-mousses, 100 % durable, absence d'échardes, pas de remise en peinture, traité anti-UV, entretien minimum...

Cet abri (de couleur chocolat) est destiné à remplacer l'ancien (dégradé et jeté au rebut) dans lequel les enfants rangeaient leurs patinettes, vélos et voiturettes.

Remplacement des baies Vitrées

Toutes les fenêtres et portes-fenêtres de la mairie et de l'école maternelle ont été remplacées par des menuiseries Alu à rupture de pont thermique.

Un pont thermique correspond à un affaiblissement de l'isolation thermique. Il favorise la fuite des calories, phénomène qui se rencontre dans les huisseries des baies métalliques. Dans le cas des fenêtres en Alu, l'aluminium, n'étant pas par nature un matériau isolant, mais conducteur, transmet le froid de la partie extérieure (celle qui est dehors) à la partie intérieure de la fenêtre. Pour faire obstacle à cette transmission, il convient d'y introduire un système de coupure thermique (composé de matériau isolant).

Par ailleurs, les anciennes menuiseries bois d'origine qui s'étaient dégradées avec le temps, étaient devenues « poreuses », n'étaient plus étanches à l'air et constituaient une source de déperditions thermiques importante.





Réfection de l'accotement de la route du golf

Réhabilitation du chemin du Golf : phase de débroussaillage et d'élagage



Remplacement du carrelage de la salle polyvalente



Remplacement du caniveau en traversée de la rue du Parc.

Aménagement du rond point route du Golf - D152

Réunion sécurité avec la gendarmerie

Une cinquantaine d'habitants du village a participé, ce mercredi 15 janvier 2014, à la réunion d'information organisée à l'initiative de la Municipalité et animée par un gendarme de la brigade de Limours, tenue à la mairie, suite aux cambriolages récents dont certains habitants ont été victimes.

L'Adjudant-Chef Pascal CELMA, OPJ et Chef de groupe enquêteurs, a dialogué avec les personnes présentes afin de les prévenir des risques d'intrusion et leur rappeler les recommandations élémentaires pour éviter les cambriolages.

Il a aussi insisté sur l'importance d'adopter un « comportement citoyen ». Il s'agit de prendre une « posture de vigilance », de repérer tout ce qui peut paraître suspect dans son quartier ou sa rue, de remarquer les comportements et événements « singuliers » et les signaler aux autorités compétentes. Ne pas hésiter à relever le numéro minéralogique des véhicules qui intriguent par leur mouvement. Lors d'une prochaine réunion, le Commandant de la Compagnie de Palaiseau viendra présenter les modalités du dispositif de « Participation Citoyenne » (aussi dénommé « Voisins Vigilants ») à formaliser dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Commune.

Rappel des recommandations :

- Ne pas oublier de fermer son habitation, même pour une brève absence (la majorité des cambriolages se produit dans la journée) et d'activer son système d'alarme anti-intrusion.

- Attention aux visiteurs et au vol par ruse : n'ouvrez pas la porte aux démarcheurs ou enquêteurs sans avoir, au préalable, demandé à vérifier leur identité professionnelle. Se méfier des usurpateurs (faux employés, faux agents EdF, voire faux gendarmes...), personnes malveillantes faisant état d'une fausse qualité. Usant de manœuvres et de subterfuges, avec un discours bien rôdé, elles trompent la vigilance de leur victime, s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour y commettre des vols. Ces intrusions non consenties sont aussi l'occasion de procéder à des repérages en vue d'un futur cambriolage.

- Les fenêtres au rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables ; en maison individuelle, les cambrioleurs s'introduisent par là. Fermer les volets.

- Mieux vaut éviter de faciliter la tâche des cambrioleurs en laissant à l'extérieur des outils (voire une échelle).

- N'inscrivez jamais votre adresse sur votre troussseau de clés.

- Videz ou faites vider régulièrement votre boîte aux lettres : débordant de courrier et prospectus, elle signale votre absence à l'œil exercé d'un cambrioleur.



- Si vous vous absentez pour quelque temps, évitez de laisser un message trop précis sur votre répondeur téléphonique. Informés de la durée de votre absence, les cambrioleurs sauront quand agir sans risque.
- Pour ranger vos bijoux et objets de valeur : évitez les cachettes trop classiques et privilégiez les endroits inhabituels. Enfermez papiers et objets de valeur dans un coffre, chez vous ou à la banque. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



Un été entre Ados

Huit ados de la commune, âgés de 16 à 22 ans, ont déposé leur dossier cette année pour participer à l'opération Sac Ados, organisée par le conseil général de l'Essonne. L'opération, incitant les jeunes à organiser leurs vacances entre amis de façon autonome, a été relayée dans 8 des 14 communes de la CCPL, dont Courson-Monteloup.

Les projets de ces jeunes, soutenus par la commission Jeunesse et Sports de la commune, et ayant répondu aux critères d'attribution, ont été validés par la CCPL et du Conseil Général. Chacun a eu le plaisir de recevoir une aide matérielle et financière du Conseil Général : des sacs à dos pour les 2 projets de vacances en France et des sacs de randonnée pour le projet en Espagne. Ces sacs contenaient un chéquier vacances, une assurance et un kit vacances, de quoi partir sur de bonnes bases avec une organisation bien ficelée !!



Les gens du voyage



Les rythmes scolaires



Le Congrès des Parcs

Le Congrès annuel 2013 des 48 Parcs Naturels Régionaux de France (métropole et outre-mer) s'est réuni les 2-3 et 4 octobre derniers à Chevreuse ; cette manifestation rassemble, chaque année, plus d'un millier de participants.

Chacune des 51 communes du PNR de la haute Vallée de Chevreuse avait été invitée à se rapprocher d'un des



PNR pour l'accompagner dans ce Congrès. Notre Commune, ayant choisi le PNR de la Martinique comme Parc homologue, a accueilli la Délégation martiniquaise et a, notamment, participé à l'installation de son stand au fameux buffet

des Parcs (qui regroupe toutes les spécialités culinaires et gastronomiques des PNR).

A noter que les délégations de ce Congrès sont venues visiter, avec intérêt, notre nouvelle école primée par l'attribution d'un éco-trophée.



Formation Défibrillateur

Une quinzaine de Montelupins ont participé à la formation à l'utilisation du défibrillateur automatique externe a été délivrée par le Caporal Chef Marc SIMMONEAU de la brigade de Limours le samedi 23 mars 2013.



Pour bien débuter l'année, restons mobilisés !

le 03 janvier 2014 - 47 volontaires

À l'heure des bonnes résolutions, n'oublions pas de continuer à donner notre sang. Pour rappeler l'importance de ce geste généreux et solidaire, l'EFS a diffusé du 6 au 10 janvier ainsi que les 13 et 14 janvier, une campagne de sensibilisation au don de sang.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour, et il n'y a à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le début d'année est une période sensible pour l'EFS (sorties des fêtes de fin d'année, épidémies de grippe et de gastroentérite, intempéries...). Aussi, il est essentiel de rester mobilisés.



www.dondusang.net

Nettoyage de Printemps

À l'occasion du Nettoyage de printemps, qui aura lieu cette année à Courson-Monteloup, le dimanche matin 16 Mars, nous allons accueillir cette année le sculpteur « déchéticien », M. DELUSSEAU.

Au départ du ramassage, M. Delusseau présentera sa démarche à partir de photos et/ou d'une œuvre. Il participera au nettoyage des chemins, à la suite duquel un tri des métaux sera organisé avec les personnes volontaires afin de récupérer la matière première de ses créations.

L'œuvre de Ghislain est un «bestiaire improvisé» dont le but est avant tout de faire sourire.

Nous pourrions appeler l'art de Ghislain «l'art pauvre» car celui-ci récupère des objets pour leur donner une seconde vie !

Dans son art c'est la matière qui suggère le sujet et qui donne le ton.

Mais tout cela n'a rien de bien sérieux, simplement le fruit d'une folle imagination avec une pointe de poésie.



Rendez-vous à l'entrée du bois des bouleaux le dimanche 16 mars à 10 h pour le prochain nettoyage de printemps !



Suschi ©G. Delusseau



Exposition des œuvres créées du 1^{er} mai au 6 juillet 2014 au château de la Madeleine à Chevreuse. Informations : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr>

le 08 mars 2013 - 39 volontaires

le 9 octobre 2013 - 37 volontaires

Remise de médailles d'honneur au travail et aux nouveau-nés

Comme chaque année, le Maire a remis, le 23 novembre dernier, les médailles d'honneur du travail (en l'occurrence, la médaille en bronze de la Commune) aux travailleurs montelupins et coursonnais ayant acquis cette distinction.

Dans son allocution, le Maire a souligné l'éthique et les vertus du travail en rappelant notamment la réflexion philosophique de Voltaire : « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin ».

Lors de la même cérémonie, honneur a aussi été rendu aux jeunes enfants nés récemment dans la Commune et qui, après le départ à la retraite des actifs ayant accomplis leur temps de travail, constituent la

ri-

Baptême civil

Le Maire et son Adjointe en charge de la petite enfance, ont célébré, le 31 août dernier, le baptême civil du jeune Garris Rinaudo, âgé de 1 an, en présence de ses parents, parrain, marraine et leurs proches.

Les parrain et marraine se sont engagés, en tant que de besoin, à l'élever dans le respect des institutions démocratiques et des valeurs républicaines, à développer en lui les qualités morales, humaines et civiques indispensables pour devenir un citoyen dévoué à l'intérêt général, impliquant aussi des sentiments de compréhension, de fraternité, tolérance et solidarité à l'égard des autres



Pâques à Courson

Le 6 Avril 2013, les enfants ont assisté au spectacle de **la Reine des Neiges** :



La Reine des neiges (en danois, *Sneedronningen*) est un conte de Hans Christian Andersen publié en 1844 dans le recueil *Nouveaux Contes*.

Il parle de la lutte du Bien contre le Mal. Bien que ce soit un des ses plus longs contes, Andersen l'a écrit en cinq jours. Un sorcier fabrique un miroir magique, dont les reflets sont déformés. Le miroir se casse et deux des morceaux ensorcelés se coincent dans l'œil et le cœur d'un garçon innocent, Kay, le rendant espiègle, jusqu'au jour où il disparaît.



Son amie Gerda entreprend de le chercher, jusqu'au château de la Reine des neiges dans le Grand nord où il est retenu.

Dans sa quête, elle rencontre de nombreux personnages, dont la petite fille têtue des brigands, quelques animaux qui parlent et une magicienne avec un jardin fantastique.

Ensuite, nos petits Montelupins ont eu droit à une distribution de friandises et d'œufs de pâques, bien sûr !



Sortie pêche aux Etangs de Botteaux

Ce 3 juillet 2013, la mairie avait organisé une sortie pêche pour les enfants de la garderie.

Pour bon nombre de ceux-ci, ce fut une heureuse découverte.



Transportés jusqu'au Centre Nature et Pêche des Etangs de Botteaux, à Angervilliers, les enfants furent accueillis par Christophe Maffezzoni, guide de pêche diplômé spécialisé dans les stages de pêche pour enfants.

Le site offre 3 étangs dédiés chacun à un type de pêche (pêche de la carpe au coup, pêche au carnassier, au leurre et en no-kill, pêche en float tube...).

Après une présentation du milieu aquatique, les jeunes Montelupins reçurent un premier enseignement des techniques de pêche et purent commencer à s'initier au maniement des cannes à pêche et...aussi à affronter la malice des poissons (voire appréhender le sens de l'expression « taquiner le goujon »).

LE CIRQUE SKOHA



Le 6 Juin 2013, tous les élèves de l'école de Courson-Monteloup ont pu assister à une représentation du cirque SOKHA, sur la place de la mairie, sous un soleil de plomb.

Depuis plus de vingt-cinq ans, des jeunes, qui ont choisi le cirque comme activité artistique puis comme métier, conçoivent des spectacles frais et colorés, mêlant traditions khmères et vie quotidienne, qu'ils tournent avec succès hors de leur pays.



Sokha mêle le cirque, les arts-plastiques, la musique khmer, la danse. Les techniques de cirque développées y sont l'acrobatie, la voltige, les portés, le main à main, les équilibres, le jonglage, la contorsion, le fil... Il nous ouvre les yeux sur un Cambodge qui retrouve sa nécessité de promesse car les racines khmères sont intrinsèquement présentes.

Ces artistes ont été très appréciés et ont impressionné notre jeune (et moins jeune) public !



LE MAGICIEN D'OZ



C'est devant une salle comble et enthousiaste, le samedi 22 juin 2013, que les enfants de l'atelier de théâtre de Courson-Monteloup ont brillamment interprété une adaptation du célèbre conte "Le magicien d'Oz" de Lyman Franck Baum. « L'histoire est celle de Dorothée, transportée par une tornade dans un pays imaginaire et merveilleux, le pays d'Oz. Dorothée n'a cependant qu'un désir : rentrer chez elle.

Or, ce vœu, seul le grand Magicien d'Oz peut l'exaucer. Les rencontres de personnages aussi étranges qu'attachants donne la force et l'espoir à Dorothée d'atteindre son but ». Malgré des problèmes techniques, la troupe de comédiens en herbe (Margot, Justine, Hugo, Valentine, Romaine, Salomé, Matteo, Eva, Thelma, et Raphael) ne s'est pas démontée, tels de vrais professionnels



Elle s'est dépassée en nous proposant une interprétation accompagnée de chants et de danses dans un esprit féerique et festif.

Ce spectacle n'aurait pas eu un tel succès sans l'aide précieuse des parents et de plusieurs habitantes de Courson-Monteloup qui se sont mobilisés pour la confection de magnifiques costumes et accessoires ainsi que pour

les décors, dignes de la Comédie-Française.



L'aventure en haut des cimes

Les aventuriers de Courson-Monteloup ont été nombreux début juillet à se retrouver sur les parcours acrobatiques en hauteur du parc Floreval, pour pratiquer l'activité Acrobranche, loisir de plein air en forêt, qui consiste à grimper et à se déplacer dans les arbres en toute sécurité.



Les bout'choux de 3 ans et plus ont pu eux aussi profiter des installations grâce au système d'assurage automatique, très rassurant pour les enfants, comme pour les parents !



A leur tour, ados et adultes ont connu des poussées d'adrénaline sur les tyroliennes et les différentes installations jalonnant les parcours, des sensations de vertiges au sommet des arbres, dont les hauteurs avoisinent les 20 mètres!

Cette matinée organisée par la commission Jeunesse et Sports de la commune promettait des sensations fortes dans la bonne humeur, opération réussie J .

Repas de Noël des enfants



École de golf de Courson

Rentrée scolaire 2013



Dans le cadre d'une convention passée entre l'école de Courson-Monteloup et le golf du Stade Fran-

çais de Courson, les élèves de CE2, CM1 et CM2, encadrés par Jean-Philippe, professeur de golf de Courson et Guy, ont pu bénéficier, au cours du printemps 2013, d'une initiation golfique très complète. Partagés en trois équipes,

Comme à chaque rentrée scolaire, le Maire a accueilli les écoliers (accompagnés de leurs parents), ce mardi 3 septembre 2013. Il leur a souhaité la bienvenue, plus particulièrement aux huit tout petits, inscrits en petite section maternelle : Noah, Elyane, Sarah, Jeanne, Milan, Louise, Gabriel et Juliette.

Les Enseignants restent fidèles à leur poste : Mmes

Fête de l'école



ils se sont, tour à tour, "confrontés" au putting, au practice, sans oublier le bunker, pour (après avoir acquis une parfaite connaissance de l'étiquette, et des principales règles de golf) terminer leur stage sur le parcours. Quel ne fut pas leur plaisir de voir s'envoler cette petite balle si difficile à dompter, pour enfin l'entendre tomber dans le trou...car c'est quand-même le but du jeu !

Certain(es) ont montré de véritables prédispositions pour cette discipline difficile qu'est le golf ; tous se sont beaucoup amusés. Une convention pour l'année scolaire 2013/2014 vient d'être signée entre l'école et le golf, qui permettra ainsi aux enfants de CM1 et CM2 de s'améliorer, et à ceux de CE2 de découvrir ce sport qui demande précision, en-



Sous les projecteurs de Courson



Samedi 13 Avril 2013, la salle polyvalente de la mairie était pleine pour la représentation de la pièce « Au cerf qui brame », une joyeuse farce construite comme un vaudeville qui a emballé petits et grands.



Pierre Trinquet a su emballer le public du début à la fin : Le texte, la mise en scène et le décor adapté à la farce ont subjugué les spectateurs. C'est aussi une pièce vécue en famille puisque Pierre Trinquet joue avec ses enfants, et que c'est madame Trinquet qui s'occupe du décor.

Toute l'action de cette pièce se déroule dans la pièce principale d'une maison en Sologne, qui est la résidence secondaire d'une famille de citadins. Nous vivons les aventures de trois couples d'amis, venus passer un joyeux week-end ensemble sous le prétexte de voir le brame des cerfs. Mais ces derniers se trouvent confrontés à toute une série d'événements complètement inattendus, provoqués par la survenue de la mère de l'une des participantes. Du rire assuré dans cette comédie familiale, loufoque et déjantée qui pousse l'absurdité des situations et des quiproquos jusqu'au bout de ses limites.



Les 58^{ème} et 59^{ème} éditions des Journées des Plantes ont eu lieu les 17, 18, 19 Mai et 18, 19, 20 Octobre 2013.



Capter l'esprit du jardin à Courson c'est :

- découvrir l'actualité végétale
- discuter avec les meilleurs spécialistes de végétaux venus de toute l'Europe
- s'informer, se cultiver lors des conférences
- échanger avec les auteurs lors des séances de dédicaces
- dénicher des végétaux encore méconnus, adaptés à nos latitudes
- s'inspirer des mises en scène de plantes
- avoir des coups de coeur pour des objets et du mobilier de jardin
- trouver les meilleurs outils de jardinage, les composts et paillis pour tout type de sol.

Après la découverte des « **Belles Américaines** », les visiteurs sont partis à la découverte des « **Plantes dans le vent** ».

Le thème des Journées des Plantes de printemps 2014 est choisi !

La diversité ? Prenez-en de la graine !

À l'occasion de cette soixantième session, le thème de la **protection de la diversité végétale** s'impose plus que jamais. « La bonne plante au bon endroit ». Depuis 1982, cet « adage » résume l'implication de la filière horticole présente aux Journées des Plantes de Courson – des pépiniéristes aux collectionneurs de plantes ...



Superstition et tradition

Offrir un brin de muguet est considéré comme une preuve d'amitié et d'amour. La tradition veut que cette fleur soit le symbole des travailleurs et de la journée du travail. Le brin de muguet est devenu le porte bonheur symbole d'amitié, de joie, d'amour et de solidarité.



Le mercredi 1^{er} Mai, les conseillers Municipaux se firent un plaisir de rendre visite à nos aînés pour leur apporter le petit brin de muguet habituel, accompagné d'un petit paquet de douceurs.



La fête des voisins



Courson sous le signe du Brésil



Samedi 25 Mai, une soirée brésilienne était organisée à Courson-Monteloup. Sous notre chapiteau installé sur la place de la mairie, 200 personnes avaient pris place aux tables dressées en vert, bleu et jaune ! Après avoir dégusté un menu brésilien et bu une caïpirinha, les participants ont été entraînés par les chants et danses de la culture sud américaine.



Hommes et femmes étaient ravis : en effet de très belles danseuses brésiennes ont exhibé leurs charmes et de beaux mâles capoeiristes nous ont fait des démonstrations de la Capoeira, cette « danse -lutte » typique du Nord Est



Brésilien (plus particulièrement de Salvador de Bahia), avant tout connue comme étant l'art martial bré-



Les Noces de Figaro de W A Mozart, dans le salon d'apparat du Château de Courson.



En juin dernier, nous avons eu le plaisir d'assister à l'opéra en quatre actes de Mozart adapté par Jean-Gustave François dont la mise en scène contemporaine trouva un magnifique écrin dans le salon d'apparat du château de Courson.

C'est la fête au village !

Samedi 23 Juin, la place de la mairie a accueilli les habitants de Courson. Ils s'étaient donné rendez-vous pour célébrer un moment de gaieté tous ensemble.

Sur place, on pouvait aller du bar au stand de barbe à papa, du coin traditionnel de restauration au DJ qui animait la soirée.....

Aux environs de 23heures, il y eut un très beau feu d'artifice et un totem en bois fut brûlé pour un petit clin d'œil à la Saint Jean.



Compte tenu d'une modeste affluence pour nos stands « restauration », (en effet certains ont préféré s'installer sur la place avec leur repas, ou bien d'autres encore ont profité du spectacle, du feu d'artifice, du feu de la st Jean et de l'animation DJ sans consommer), le CDF et la Commission Animation réfléchissent sur une nouvelle formule pour notre fête du village au niveau de la restauration.



Nous souhaiterions avoir des suggestions de la population Montelupine sur leurs souhaits d'un déroulement différent de cette manifestation. N'hésitez pas à nous soumettre vos propositions ! Merci

6ème Brocante Montelupine

Dimanche 29 Septembre 2013 avait lieu notre 6^{ème} brocante montelupine Certes ce n'était pas la brocante de Lille avec ses 10 000 exposants, mais une petite brocante familiale où tout un chacun avait sorti ses objets d'occasion, de collection ou d'antiquité.

On peut regretter toutefois que certains exposants apportent leurs provisions alimentaires et négligent de partager, avec les villageois, la restauration proposée sur la place de la mairie.



Foulées de Courson Édition 2013

Après maintes réunions pour la logistique et la sécurité, le week-end fatidique du 16 et 17 novembre arrive....

Le samedi matin, permanence de 9H à 17H pour les inscriptions et le retrait des dossards ; l'après midi nos musclors bénévoles montent le chapiteau sur la place du village.

Le temps est mitigé mais avec notre optimisme forcené, nous croisons les doigts pour le lendemain.

Dés 7H00 du matin chacun est à son poste, tout le monde s'affaire, les signaleurs s'éparpillent tout au long du parcours, les inscriptions font le plein, la salle pour le retrait des dossards bourdonne, le stockage des sacs des coureurs envahit la petite grange, l'informatique crépite et ça y est c'est parti 9h départ du 1km pour les enfants (42 coureurs), le 2km (38 coureurs) puis le 5km (114 coureurs), et enfin la course tant prisée du 12km (553 coureurs) qui sillonne 4 communes avec en prime la traversée du parc du Château de COURSON..

Rien ne les arrête, la météo est relativement clémente, le terrain reste gras à certains endroits, certes, mais nos compétiteurs se font plaisir même si les efforts sont importants. Pendant ce temps, les bénévoles ne chô-



ment pas : le ravitaillement bat son plein (gâteaux, barres de céréales, chocolat, oranges, boissons énergisantes etc...) ; le local de la kinésithérapeute et de l'ostéopathe est pris d'assaut ; tout est fait pour le confort des coureurs.

Après les remises de médailles et des tee-shirts par Mr le Maire, accompagné des sponsors, en fin de matinée, la place des tilleuls se vide et retrouve son calme habituel. Un pot de l'amitié est offert à tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leur bonne humeur afin que cette journée soit une réussite.

Et oui si Monsieur CORNEILLE avec Le Cid avait connu nos foulées « et ils partirent 158 en 2008 et se retrouvèrent 760 participants en 2013 », plus que toute la population de notre village !!!

Encore une magnifique édition saluée par beaucoup de mails enchantés de participants.

Soirée des bénévoles

Saviez vous que l'on doit la fête du BEAUJOLAIS nouveau tout simplement à une note des contributions directes de 1951 accordant l'autorisation pour le destockage précoce du vin permettant ainsi l'essor des vins primeurs et notamment du BEAUJOLAIS.

Alors pour une fois, sur ce point et l'on ne va pas s'en plaindre remercions l'administration fiscale.

Ainsi le CDF a décidé d'organiser le 22 Novembre 2013 la soirée des bénévoles autour de la fête du BEAUJOLAIS nouveau.

Dans la salle d'un des modulaires tous nos amis bénévoles ont écouté le compte rendu des animations (et il y en eut beaucoup avec pour certaines une météo fort exécration) ainsi que le bilan financier du CDF pour cette année 2013.

Ding, Dang, Dong le feu vert était donné pour entamer dans une atmosphère bachique la dégustation du BEAUJOLAIS (qui pour certains avait un goût de banane ou de fruits rouges) accompagnée de savoureuses terrines et de jambons mitonnés par Michel VALLET.

Convivialité et bonne humeur ont régné sans partage tout au long de cette soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.

Si vous avez envie de vous impliquer dans le vie de notre village où il fait bon vivre, de partager de bons moments avec d'autres personnes de tous horizons, VEENEZ NOUS REJOINDRE, le bénévolat est toujours une rencontre, un échange, en bref un moment sympathique.

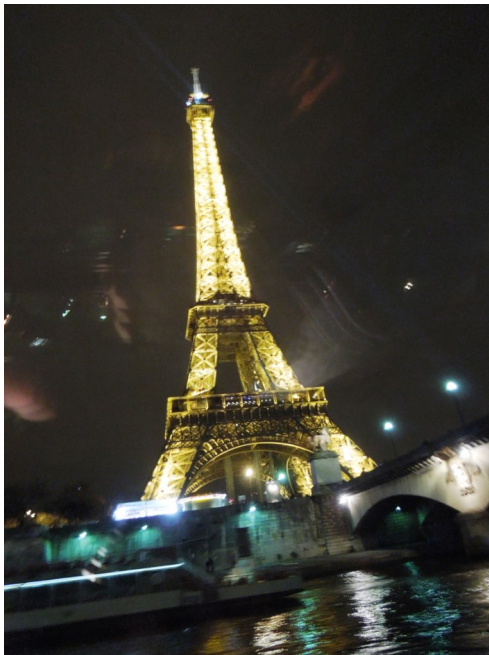
La croisière s'amuse

Samedi 7 Décembre 2013, une cinquantaine de Montelupins, Montelupines ont pris le car Place de la Mairie à 18h, direction Paris, pour un dîner croisière sur la Seine.

Dans un espace tout en transparence, ils purent déguster un succulent repas au fil de l'eau.

Un pur bonheur : tous les soucis étaient restés à quai et chacun put vivre, au fil de l'eau,

deux heures trente dans la magie d'un Paris illuminé et scintillant. Les personnes, qui ont préféré rester sur le quai de Courson, ont reçu un colis gourmand succulent aux dires des uns et des autres.



De la magie à Courson



Carte d'identité : + 5 ans de validité pour les adultes



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, y compris pour les cartes en cours de validité. La date de validité inscrite sur votre carte ne sera cependant pas modifiée, ce qui implique quelques précautions quand vous voyagez à l'étranger.

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Cette extension de validité, qui vise à la simplification des démarches administratives, s'applique également aux cartes en cours de validité, c'est-à-dire délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Celles-ci n'ont cependant pas besoin d'être renouvelées : elles bénéficieront automatiquement d'une extension de validité de 5 ans.

Les mineurs (moins de 18 ans) ne sont pas visés par cette réforme : leur carte d'identité reste valable 10 ans. Une vaste campagne d'information sera menée auprès des autorités étatiques de l'ensemble des pays européens et extra-européens acceptant la carte nationale d'identité à leur frontière.

La direction générale de l'aviation civile informera de son côté l'ensemble des compagnies aériennes.

En cas de voyage à l'étranger avec une carte d'identité dont la durée de validité est dépassée depuis moins de 5 ans, le ministère de l'intérieur conseille de se munir de la fiche d'information disponible sur son site internet ([Ministère de l'intérieur](http://www.ministere-de-linterieur.fr)) et qui atteste, dans les langues des pays concernés, de cette prolongation de validité. Dans la mesure du possible, l'utilisation du passeport est cependant préconisée pour voyager hors Union européenne.

Internet – signalement

Pour signaler un contenu ou un comportement illicite sur internet, interdit et puni par la loi française, accéder au téléservice : **Internet-signalement.gouv.fr** portail officiel du Ministère de l'Intérieur.

Il doit s'agir d'un contenu public de l'internet auquel tout internaute peut se trouver confronté : site internet, blog, forum, propos sur un « tchat », agissement d'un rôleur anonyme sur une messagerie.

Les Poux

La promiscuité et la vie en collectivité sont les deux grands facteurs qui favorisent la transmission des poux. Cette épidémie peut s'inviter chez les enfants scolarisés entre 3 ans et 11 ans.

L'INPES met à disposition des parents une brochure d'information dans laquelle ils trouveront des conseils de prévention et des règles élémentaires afin d'éviter la transmission des poux.

Pour commander la brochure jusqu'au 31/03/2014 :

Connectez vous sur
<http://moncoupon.inpes.fr> ou sur
<http://moncoupon.inpes.sante.fr>

Saisissez les identifiants suivants :
WYZ5983938ABC

Les commandes seront traitées dans la limite des stocks disponibles. Et vous ne pouvez commander qu'une seule fois avec cet identifiant.



Le pou a une durée de vie de 50 jours environ. Pendant son existence, il passe par trois stades: celui de lente, de nymphe et, enfin, de pou.

Les news de L'association Sportive de Courson-Monteloup

Notre association qui vient de fêter ses 4 ans d'existence poursuit sa croissance en terme d'activités et d'effectifs. Nous sommes actuellement 60 adhérents dont 35 jeunes qui s'adonnent à la pratique du VTT au sein de notre école. L'encadrement de celle-ci se compose d'une douzaine de bénévoles (dont 6 moniteurs fédéraux) régulièrement présents qui permettent l'organisation de 4 groupes de pratique en fonction de l'âge ou du type de pratique (randonnée ou compétition).

Co-organisation des Foulées de Courson

Comme pour les précédentes éditions, l'A.S.C.M. a contribué à l'organisation des Foulées de Courson dans les domaines de la sécurité et des inscriptions. Les adhérents ont répondu présent en tant que bénévoles ou coureurs.

Stage de Pilotage

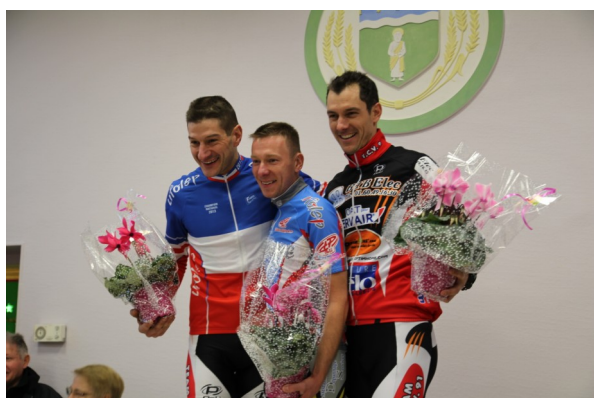
Afin d'assurer une progression technique dans la pratique du VTT pour nos adhérents, nous avons organisé un stage de pilotage par l'intermédiaire d'une structure extérieure près de Fontainebleau. Cette journée conviviale ouverte aux jeunes et aux adultes a été très profitable et sera très certainement proposée à nouveau.



Organisation du championnat départemental cyclo-cross UFOLEP dans le bois des bouleaux

C'est à l'issue d'une préparation de 6 mois que l'A.S.C.M. a accueilli, sur le territoire de la commune, le Championnat Départemental Cyclo-cross UFOLEP, le 15 décembre dernier. L'organisation mise en place a profité également aux jeunes de 7 à 12 ans pour une manche du challenge vélo-jeunes régional.

Sous un soleil radieux, dans un cadre parfait mis à disposition par le Domaine de Courson, les 150 concurrents présents ont pu apprécier la qualité du parcours technique proposé par les organisateurs. Les moyens matériels mis à disposition par la commune ont contribué également à la réussite de cette journée appréciée unanimement par les coureurs et les instances fédérales supervisant la compétition.



L'A.S.C.M. présente sur la marche nocturne Paris-Mantes



Pour la quatrième année, l'A.S.C.M. a été présente sur le parcours de la marche nocturne Paris-Mantes. C'est une équipe de 6 personnes particulièrement motivée qui s'est présentée au départ à 1 heure du matin sur la commune de Beynes (Yvelines). Après 7 heures de marche, l'ensemble de l'équipe a rallié l'arrivée située à Mantes-la-Jolie et les novices de cette aventure pouvaient exprimer leur fierté d'avoir relevé ce défi. Bravo à Bérangère, Véronique, Olivier et Christian pour s'être astreints aux marches d'entraînement du vendredi soir et pour la volonté dont ils ont fait preuve. Nous avons une pensée pour Jacques, Cédric, Laurent, Alex qui ont entrepris ce challenge mais des blessures les ont obligés à déclarer forfait. A l'année prochaine !



Changement de tenue

L'arrivée d'un nombre conséquent de nouveaux adhérents, associée à un turn-over au sein des entreprises donatrices, a incité le bureau de l'association à envisager le changement de nos tenues. L'engouement des adhérents a définitivement acté le processus et nous disposons à présent de superbes tenues !

Les projets de l'Association

Au mois de mars, nous assurerons la co-organisation d'une course VTT à Boutigny sur Essonne dans le cadre du challenge départemental VTT TOUR de la fédération F.S.G.T. (9/03).

La quatrième édition de notre course jeunes « Les Boucles du Château », se tiendra comme l'année passée, dans le parc de Soucy, le 29 mars 2014.

ASCM : Mairie - Place des Tilleuls
91680 COURSON-MONTELOUP
e-mail : ascm91.courson@gmail.com
contact : Jean-Marie BAUMELOU 06 84 73 03 03
site : <http://ascm91.free.fr>

Limours, vous propose les visites suivantes :

9 février (dimanche 14h30) : les "souches" en l'église du Val-Saint-Germain

A partir du XVIII^e siècle, le culte de sainte Julienne, censée guérir peste et choléra d'après une légende moyenâgeuse, a donné naissance à un pèlerinage très populaire. A la Pentecôte, en l'église du Val-Saint-Germain, les pèlerins de toute la région venaient offrir des souches de cierges, sortes de chandeliers en marbre, en bois, en métal... bruts, peints ou dorés, très ouvragés ou taillés grossièrement. Cent trente huit sont encore visibles de nos jours. Le Père Frédéric Gatineau nous fera revivre leur histoire.

22 mars (samedi 14h30) : découverte de Chevreuse

Visite guidée de cette petite ville du Hurepoix, blottie au bord de l'Yvette, dans la vallée de Chevreuse. Dominée par le puissant château de la Madeleine, elle compte un riche patrimoine et de bien bucoliques promenades. Notre guide sera Michel Charon, guide passionné,... et, certainement, à nouveau passionnant, dont se souviennent les visiteurs de l'église de Saint-Forget et de ses fresques médiévales, en octobre 2013.

24 mai (samedi) : voyage en car dans le Loiret (journée complète)

Au programme : visite de la chapelle St-Hubert à Courcelles (construite en 1271, elle possède des peintures murales du XVII^e siècle, restaurées), visite du château de Yèvre-le-Châtel (un des villages du club très fermé des plus beaux villages de France), déjeuner dans une ferme-auberge et visite du château de Chamerolles, abritant le musée des parfums, un magnifique jardin médiéval et un bien romantique plan d'eau.

17 juin (mardi 13h45) : visite du jardin botanique de l'Université d'Orsay (en cas d'intempérie, la sortie sera reportée au mardi 24 juin, 13h45).

Créé en 1955 par Frédéric et Irène Joliot-Curie, le campus universitaire d'Orsay s'étend sur 236 ha et abrite 13.000 étudiants et 60 laboratoires. Il est le seul campus comportant 160 ha de parc botanique.

Ces informations vous permettront de retenir les dates de nos activités.

Concernant les manifestations ainsi prévues, les détails pratiques (horaires, lieu, coût, inscription, ...)

feront l'objet d'une information complémentaire par mail, ou envoi postal, et, dans la mesure du possible, d'une information locale par affiche et prospectus.

Office de Tourisme 615, rue Fontaine de ville - 91640
BRIIS-SOUS-FORGES ' 01 64 90 74 30
Site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>
Courriel : otpaydelimours@gmail.com

Commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918

En vue de cette commémoration, l'Office de tourisme du Pays de Limours organisera en novembre 2014, une exposition non pas sur les faits militaires, mais sur la vie de la population à l'arrière, dans les 14 communes de notre territoire.

Si vous possédez des objets, des lettres, des photos de cette époque (en particulier celles de soldats morts au champ d'honneur), nous vous serions reconnaissants de nous contacter en vue d'un prêt pour l'exposition.

Merci d'avance

Contactez :

Annie Jacquet 01 64 91 08 57

-courriel : anniemp.jacquet@wanadoo.fr

Bernadette Perrine 01 64 91 05 81

courriel : bernadette.perrine@free.fr



Il y a cent ans,

la bataille de la Marne

En souvenir de ces héroïques et tragiques combats, l'**Union Nationale des Combattants (UNC) section de Limours**, vous propose le mercredi 30 avril prochain la visite du tout nouveau Musée de la Grande Guerre de Meaux. Une présentation de la fabrication du fameux fromage Brie de Meaux suivra le repas servi dans un restaurant aménagé dans un bâtiment de la cité épiscopale.

L'après-midi nous suivrons le parcours commenté des sites emblématiques de la première bataille de la Marne qui se déroula à une soixantaine de kilomètres de Notre-Dame de Paris du 6 au 13 septembre 1914 et sauva notre capitale de l'occupation ennemie.

Le déplacement se fera en car de grand tourisme au départ de Limours. Le nombre de places étant rigoureusement limité, il est vivement conseillé de ne pas tarder à s'inscrire auprès de :

Clifford GIBLIN (01.64.91.13.92) ou Félix ROZLON-KOWSKI (01.64.91.03.71).

Pour connaître nos activités, consultez notre site internet <http://unc.limours.free.fr>

Directeur de la publication :
Alain ARTORÉ
Conception maquette:
Isabelle BOUQUETY
Imprimé en Mairie